



Nouméa le 30 mai 2013

Direction de l'Environnement
Province Sud
M Le Directeur
BP 3718
98846 Nouméa CEDEX

PROVINCE SUD	ARRIVÉE LE - 3 JUIN 2013							
Direction de l'Environnement	N° 17 235							
	Dir	CM jur.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCB	SAPA
AFFECTÉ						✓		
COPIE								
OBSERVATIONS	GPS → BSI MOC → PH							

Objet : Transmission de la fiche « incident » G-02-2013 concernant un déclenchement de portique radioactivité sur le site de Gadji

N/Réf. : 130530A KEM/KEM

Monsieur le Directeur,

Veillez trouver ci-joint, la fiche « incident » citée en objet et faisant suite à notre information antérieure. Cet incident est à ce jour considéré comme sans impact pour l'environnement.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos cordiales salutations.

P.J. : Fiche incident G-02-2013

COPIE : SIGN

Rapport d'incident N° G-02-2013
En date du 10/05/2013

Nature :

Déclenchement du portique de détection de radioactivité à l'ISD de Gadji au passage d'une semi-remorque en provenance de KNS contenant 20 palettes d'un produit périmé (nom commercial CALDE GUN LF 55 CO) à base de silicate d'alumine, d'oxyde d'aluminium et de quartz.

Actions :

- Les personnels sur place ont prévenu les responsables
- La procédure à suivre en cas de déclenchement du portique a été engagée
- Le véhicule est repassé à deux reprises devant le portique, le déclenchant à chaque passage (valeur mesurée 3,5 fois supérieure au bruit de fond)
- La benne amovible du véhicule a été immobilisée et isolée sur la zone prévue à cet effet.
- L'inspection des installations classées a été informée.
- Un balisage et un périmètre de sécurité autour de la benne ont été établis. Le radiamètre au contact de la benne affiche des valeurs comprises entre 0,1 et 0,2 $\mu\text{Sv/h}$.
- La benne a été passée à nouveau devant le portique le 13/05/2013 déclenchant à nouveau le portique. Il n'a pas été constaté de décroissance significative.
- La benne a été de nouveau isolée selon les mêmes précautions que précédemment.
- Un passage devant le portique a de nouveau été réalisé le 15/05/2013, le déclenchant à nouveau sans qu'aucune décroissance significative n'ait encore été constatée.
- La benne a été de nouveau isolée selon les mêmes précautions que précédemment.
- 12 palettes contenant le produit ont été passées individuellement devant le portique de radioactivité sans provoquer son déclenchement puis déchargés dans l'alvéole de stockage en exploitation (alvéole B2). Ces opérations ont été réalisées entre le 17 et le 24 mai. Les 8 palettes restantes dans la benne sont repassées devant le portique le 27 mai sans déclenchement du portique puis déchargés dans l'alvéole de stockage en exploitation (alvéole B2).

Causes et circonstances de l'incident

Probable radioactivité naturelle renforcée du produit d'origine minéral (quartz) suffisante pour déclencher le portique de détection dont le seuil est fixé à 3 fois le bruit de fond de la radioactivité naturelle ambiante.

Solutions envisagées pour éviter le renouvellement de l'incident

Sensibilisation du producteur pour contrôle au préalable au radiamètre de ces déchets minéraux susceptibles de présenter une radioactivité naturelle renforcée. L'acheminement des chargements de ce produit (environ 300 t) a été suspendu jusqu'à mise en place d'une solution par le producteur.

Impact sur l'environnement

Aucun (doses mesurées au radiamètre inférieures à 1 $\mu\text{Sv/h}$ au contact du produit).